

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE HANAU-LA PETITE PIERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 4 juillet 2024

Nombre de conseillers : 60      Conseillers présents :      titulaires : 41 + 10 Pouvoirs  
suppléants : 2

Secrétaire de séance : M. R. SCHMITT

Sous la présidence de : M. P. MICHEL

**PRESENTS** : M. T. SPACH, Mme L. JOST-LIENHARD, MM. P. MICHEL, S. FATH, Mme A. CHABERT, M. F. STAATH, Mme L. MEHL, MM. M. MEYER, G. BERBACH - Suppléant -, F. ENSMINGER, M. GANGLOFF, E. WAGNER, D. FOLLENIUS, G. REUTENAUER, H. DOEPPEN, Mme E. BECK, MM. J.-M. KRENER, G. HALTER, C. WINDSTEIN, Y. KLEIN, P. GANGLOFF, A. DANNER, R. SCHMITT, J.-M. HOERTH, R. MULLER, C. FAUTH, D. HOLZSCHERER, S. LEICHTWEIS, P. HERRMANN, J.-L. RINIE, Mme H. SCHMITT - Suppléante -, MM. KRAPFENBAUER, A. SPAEDIG, J.-C. BERRON, R. KOENIG, Y. RUDIO, C. EICHWALD, G. SAND, Mme V. DA SILVA ADRIANO, MM. C. DORSCHNER, Mmes C. DOERFLINGER, D. SCHMITT-MERX, J.-M. REICHHART.

**EXCUSES** : Mme D. HAMM - Pouvoir à Mme L. MEHL -, M. D. ETTER, Mme C. KISTER - Pouvoir à M. F. ENSMINGER -, M. J.-M. FISCHBACH - Pouvoir à M. H. DOEPPEN -, Mmes C. MUNSCH -, E. SCHLEWITZ - Pouvoir à Mme E. BECK -, MM. S. FERTIG, L. STEINMETZ - Pouvoir à M. J.-M. KRENER -, D. BURRUS - Pouvoir à M. Y. RUDIO -, Mme A. LEIPP - Pouvoir à M. C. EICHWALD -, M. H. STEGNER - Pouvoir à M. P. MICHEL -, Mme C. DURRMEYER-ROESS, MM. T. SCHINI, F. DE FIGUEIREDO, Mme F. BOURJAT - Pouvoir à M. M. GANGLOFF -, M. R. LETSCHER - Pouvoir à M. J.-C. BERRON -.

**Délibération n°4 : Mise à disposition payante de locaux de la Maison des Sports et Loisirs de Nature à La Petite Pierre**

Rapporteur : M. J.C. BERRON

Vu les propositions du Président,

Vu l'avis favorable du Bureau,

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

\* de METTRE à DISPOSITION les locaux suivants du 1<sup>er</sup> étage de la Maison des sports et loisirs de nature à La Petite Pierre aux tarifs ci-après :

Local de 22 m<sup>2</sup> :

FORFAIT sans mobilier						
	½ journée	1 jour	2 jours	3 jours	5 jours	1 mois
Tarif	30 €	50 €	80 €	100 €	120 €	500 €
Tarif réduit (a)	27 €	45 €	72 €	90 €	108 €	

(a) Au moins une mise à disposition par mois pendant 6 mois

La mise à disposition

- comprend l'accès au local, à la kitchenette et au réseau wifi ainsi que l'électricité et le chauffage
- ne comprend pas le nettoyage du local après utilisation qui doit être assuré par l'utilisateur ou peut être facturé par la CCHLPP sur la base d'un forfait de 15 €/utilisation

Local de 50 m<sup>2</sup> :

FORFAIT avec ou sans mobilier (b)							
	1 heure	2 heures	3 heures	½ journée	1 jour	2 jours	5 jours
Tarif	18 €	24 €	30 €	40 €	60 €	100 €	250 €
Tarif réduit (a)	16 €	22 €	27 €	36 €	54 €	90 €	225 €

(a) Au moins une mise à disposition par mois pendant 6 mois

(b) 4 tables, 12 chaises et 1 paperboard

La mise à disposition

- comprend l'accès au local, aux rangements, à la kitchenette, aux douches et au réseau wifi ainsi que l'électricité et le chauffage
- ne comprend pas le nettoyage du local après utilisation qui doit être assuré par l'utilisateur ou peut être facturé par la CCHLPP sur la base d'un forfait de 30 €/utilisation

\* d'AUTORISER le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

Certifié exécutoire

Pour extrait conforme,

René SCHMITT  
Secrétaire de séance

Patrick MICHEL  
Président